

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 17 novembre 2003

établissant des listes de pays tiers en provenance desquels les États membres doivent autoriser l'importation de certains produits destinés à la consommation humaine visés par la directive 92/118/CEE du Conseil

[notifiée sous le numéro C(2003) 4181]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2003/812/CE)

(JO L 305 du 22.11.2003, p. 17)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement d'exécution (UE) 2016/759 de la Commission du 28 avril 2016	L 126	13	14.5.2016

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2003D0812:20070426:FR:PDF>